



CONDITIONS GÉNÉRALES DES COURS DE SENSIBILISATION

INSCRIPTION AU COURS DE SENSIBILISATION

Par **la confirmation** de son inscription, l'élève **reconnait la validité des présentes Conditions Générales.**

PERMIS D'ELEVE

L'élève a l'obligation de **venir à chaque soirée de cours avec son permis original**, les photocopies ne sont pas acceptées. Si l'élève est dans l'impossibilité de présenter un permis d'élève valable lors de la première séance, il n'aura pas la possibilité de suivre la totalité des cours.

PRESENCE

Selon la législation en vigueur (OFROU) la présence à **la première soirée** de cours est **obligatoire** pour pouvoir suivre l'intégralité de la formation. L'élève qui manque un cours (hormis le premier) peut rattraper ce cours lors d'une prochaine séance.

ANNULATION

L'annulation d'un cours doit être effectuée **au plus tard 2 jours ouvrables avant le début du cours**, ceci afin de pouvoir attribuer les places libres à d'autres élèves. En cas d'annulation une autre date peut alors être choisie sans frais.

Sauf situation particulière, **si l'annulation n'est pas annoncée dans les délais** le cours sera **facturé dans sa totalité.**

PAIEMENT ET ATTESTATION DU COURS

Le paiement doit être effectué **au plus tard à la fin du dernier cours**, une quittance sera remise à l'élève. L'attestation de participation ne peut être délivrée que si l'élève a intégralement **suivi et payé le cours.** La validité du cours de sensibilisation est de 2 ans.

L'AUTO-ECOLE EC2000 SE RESERVE LE DROIT

1. D'exclure toute personne qui perturbe le bon déroulement du cours.
2. D'annuler et déplacer un cours. Dans ce cas, l'élève aura la possibilité de choisir de nouvelles dates de cours.